

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 13 octobre 1998, à 19 h 30, au 480 boulevard Laurier, Mont-Saint-Hilaire.

**SONT PRÉSENTS** : mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Huguette Bussièrès, Mireille Charbonneau, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Denise Grégoire, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, Louise Legault-Choquette, Yvan Noël, Michel Pépin, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Onge, Line Tessier, Alain Villemure et Diane Miron, représentante du comité de parents.

**ABSENCE MOTIVÉE** : monsieur André Mc Nicoll

**ÉTAIT AUSSI ABSENT** : monsieur Marc-André Lehoux.

Assistent également à cette séance : madame Ginette Jacques, directrice générale, et messieurs André Barrette, conseiller cadre, Jean-Guy Brais, directeur du Service des ressources humaines, Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, Serge Dubé, directeur général adjoint, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives, Clément Page, secrétaire général et Claude St-Michel, directeur général adjoint.

## **1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

## **2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**C-096-10-98**

Il est proposé par monsieur Michel Pépin d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal :
  - 3.1. Néant.
4. Affaires relatives au procès-verbal.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
  - 6.1. Centre de formation professionnelle / engagement d'un directeur

- 6.2. Demande de changement de nom / école institutionnelle Dominique-Savio/Jolivent
- 6.3. Comité EHDAA / composition
- 6.4. Comité spécial pour la construction d'une école primaire à Sainte-Julie

- 7. Information.
- 8. Affaires diverses.
- 9. Parole au public.
- 10. Parole aux membres du Conseil.
- 11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

Néant.

### **4. AFFAIRES RELATIVES AU PROCÈS-VERBAL**

Néant.

### **5. PAROLE AU PUBLIC**

Néant.

### **6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :**

#### **Huis clos**

**C-097-10-98**

Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin que l'assemblée se poursuive à huis clos.

#### **Retour à l'assemblée publique**

**C-098-10-98**

Il est proposé par monsieur Yvan Noël que l'assemblée redevienne publique.

#### **6.1 Centre de formation professionnelle / engagement d'un directeur**

Considérant le poste de directeur du centre de formation professionnelle actuellement vacant;

Considérant l'appel de candidatures et le processus de sélection suivi;

Considérant la recommandation de la direction générale et l'unanimité du comité de sélection;

**C-099-10-98**

Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle que madame Marie-Laure Elliott soit engagée au poste de directrice du centre de formation professionnelle, à compter du 19 octobre 1998.

Que les conditions de travail de cette personne soient celles prévues au décret gouvernemental régissant les administrateurs scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.2 Demande de changement de nom / école institutionnelle Dominique-Savio/Jolivent**

Considérant la demande du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Dominique-Savio/Jolivent;

**C-100-10-98**

Il est proposé par monsieur Yvan Noël de dénommer l'école institutionnelle Dominique-Savio/Jolivent «*école Jolivent*»;

De modifier l'acte d'établissement de l'école institutionnelle Dominique-Savio/Jolivent en conséquence.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

On demande au secrétaire général d'adresser une demande à l'école afin que les deux pavillons soient identifiés de façon distincte du nom de l'école.

### **6.3 Comité EHDAA / composition**

Monsieur Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives, présente le dossier susmentionné.

Considérant les dispositions prévues dans la Loi sur l'instruction publique;

**C-101-10-98**

Il est proposé par madame Mireille Charbonneau que la composition du Comité EHDAA soit établie selon les modalités précisées à l'annexe ACC-006-10-98.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

On demande de vérifier la durée du mandat des membres de ce comité.

### **Huis clos**

**C-102-10-98**

Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin que l'assemblée se poursuive à huis clos.

### **Retour à l'assemblée publique**

**C-103-10-98**

Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin que l'assemblée redevienne publique.

### **6.4 Comité spécial pour la construction d'une école primaire à Sainte-Julie**

Monsieur Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives, présente le dossier susmentionné.

Considérant la demande transmise par la Commission scolaire au ministère de l'Éducation à l'effet de construire une nouvelle école primaire à Sainte-Julie;

Considérant l'annonce imminente d'une décision du Ministère sur ce dossier;

Considérant l'importance de procéder avec célérité dans ce dossier;

**C-104-10-98**

Il est proposé par madame Huguette Bussièrès de former un comité spécial en vue de la construction d'une nouvelle école primaire à Sainte-Julie, selon les modalités précisées à l'annexe ACC-007-10-98.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**7. INFORMATION**

Néant.

**8. AFFAIRES DIVERSES**

Néant.

**9. PAROLE AU PUBLIC**

Néant.

**10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL**

Néant.

**11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**C-105-10-98**

Il est proposé par madame Diane Miron de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

président

---

secrétaire

CP/ag